



**Domestique**

Récupération des eaux de pluie sur les toitures des bâtiments (350m²), collectées dans une citerne, puis remontées dans les châteaux d'eau. Distribution domestique (+ gîte) pour tout usage. Autonomie 6 mois.

**Agricole**

Récupération des eaux de ruissellement (600m de chemin) par des regards, dans des puits de terre, se déversant dans un premier bassin collecteur qui peut alimenter indépendamment les autres bassins suivant les besoins d'irrigation. Il suffit de déplacer la pompe d'un bassin à l'autre pour ré-alimenter chacun d'entre eux.

**Cultures**

Irrigation par goutte à goutte ou micro-aspersion.

**Jardins**

Bassin supplémentaire de récupération des eaux de ruissellement au besoin, permettant d'irriguer les jardins d'agrément et potagers autour des habitations, avec raccordement au bassin collecteur par le puits de terre.